PAYMENTS CANADA PAIEMENTS CANADA

Confidentiel

MESSAGES CLÉS CONCERNANT LE LANCEMENT DU SYSTÈME DE PAIEMENT EN TEMPS RÉEL DU CANADA

Ce document de message clé est un outil de référence central qui nous permet de nous assurer de transmettre clairement, uniformément et précisément le même message de base sur le système de paiement en temps réel (système de PTR) du Canada.

Veuillez envoyer toute demande de renseignements des médias au sujet du système de PTR à Victoria McMullen, directrice, Marketing et communications à Paiements Canada (vmcmullen@payments.ca).

Le système de paiement en temps réel est maintenant en service

- Le système de paiement en temps réel (système de PTR) du Canada est maintenant en service, ce qui marque une étape importante dans la modernisation de l'infrastructure nationale de paiement du pays.

- Le système fonctionne en tout temps et est une toute nouvelle autoroute numérique à haute vitesse et riche en information construite au Canada et pour le Canada qui permet aux membres participants de Paiements Canada, comme des institutions financières, des coopératives de crédit et des fournisseurs de services de paiement, d'échanger, de compenser et de régler des paiements en toute sécurité en quelques secondes.

- Pour les consommateurs et les entreprises du Canada, le système offre une rapidité et un règlement instantanés, une visibilité en temps réel des flux de trésorerie et une messagerie riche en données par les canaux bancaires et de paiement existants.

Services de lutte contre la fraude disponibles dès le premier jour

- Le Canada est le premier pays du G7 à déployer un système de paiement en temps réel avec des services centralisés ***obligatoires*** de lutte contre la fraude opérationnels dès son lancement.

- Avant même qu'une transaction n'atteigne le système de PTR, elle fait l'objet d'un filtrage proactif au moyen des services centralisés de lutte contre la fraude afin d'atténuer les risques.

- Les services de lutte contre la fraude seront utilisés de concert avec les mesures de contrôle de la fraude existantes des participants pour atténuer les risques de fraude à plusieurs niveaux :
    - La Confirmation du bénéficiaire (disponible pour les comptes des consommateurs dès le jour un)
    - Une cote de « sécurité » des transactions au regard du risque de fraude
    - Une liste des risques ou un répertoire des risques de fraude et des indicateurs
    - Une plateforme de signalement et de renseignements sur la fraude

Conçu au Canada, pour le Canada

- Le système de paiement en temps réel du Canada a été construit précisément pour répondre aux besoins du pays.

- Conçu au Canada pour servir l'ensemble de la population canadienne, le système de PTR offre une infrastructure de paiement accessible par l'intermédiaire des canaux bancaires et de paiement existants : les institutions financières et les fournisseurs de services de paiement participants.

- Cette infrastructure soutient la diversité du Canada et les besoins d'un vaste éventail de collectivités, y compris les petites entreprises, les nouveaux arrivants et les résidents des régions rurales.

- Le fait de posséder et d'exploiter ce système de paiement essentiel au Canada nous aide à protéger notre économie contre les problèmes politiques ou techniques imprévus qui ne relèvent pas de notre compétence.

- De plus, le système de PTR a été conçu selon les normes internationales, ce qui le rend extensible à l'échelle internationale.

Une approche « Équipe du Canada » pour la mise en œuvre

- Le lancement du système de PTR du Canada découle d'une approche « Équipe Canada », qui rassemble les organismes de réglementation, les membres, les parties prenantes et les partenaires de mise en œuvre autour d'une vision commune.

Le lancement est la ligne de départ, et non la ligne d'arrivée

- Le lancement du système de PTR du Canada est la ligne de départ, et non la ligne d'arrivée. La façon dont nous exploitons collectivement le système déterminera son plein potentiel pour le Canada.

- Le déploiement progressif et soigneusement planifié de Paiements Canada conjugue une sécurité robuste dès le premier jour à une capacité d'expansion rapide.

- Alors que la participation au système de PTR et l'intégration des participants devraient s'intensifier au cours des prochains mois — avec la demande d'accès formulée par l'ensemble des grandes institutions financières et des prestataires de services de paiement — le système de PTR sera accessible à plus de neuf Canadiens sur dix dès la première année suivant son lancement.

- Le système de PTR sert de plateforme sécurisée pour l'innovation et permet aux participants de créer et d'offrir des produits et des services qui profitent aux consommateurs et aux entreprises partout au pays.

- Le lancement du système de PTR est une première étape importante vers une économie plus productive, novatrice et inclusive, et le travail se poursuit pour faire en sorte que nos méthodes de paiement nationales évoluent en fonction des besoins du Canada.

Possibilités du système de paiement en temps réel

- **Accès aux salaires gagnés :** Le système permet aux entreprises de payer la main-d'œuvre immédiatement après la fin des travaux.

- **Règlement des commerçants** : Les fonds des détaillants, des restaurants et d'autres entreprises provenant d'achats effectués par leur clientèle sont disponibles instantanément.

- **Paiements des fournisseurs :** Le règlement inter-entreprises en temps réel peut permettre aux fournisseurs de recevoir des paiements d'affaires en temps réel.

- **Transfert entre comptes** : Les particuliers peuvent transférer instantanément des fonds d'un compte d'un fournisseur de services financiers participant à un autre.

- **Paiements sur demande** : Les fonds sont transférés instantanément et sont immédiatement disponibles en tout temps, ce qui permet le financement instantané des prêts, les paiements de loyer en temps réel et les transferts en espèces de dernière minute.

Points probants

- Le C.D. Howe Institute prévoit que, grâce à sa fonctionnalité au moment du lancement, le système de PTR devrait générer jusqu'à 14,5 milliards de dollars en économies de coûts au cours de la prochaine décennie grâce à la réduction des coûts de traitement, à la

réduction de l'utilisation de l'argent comptant et des chèques et à la réduction du délai d'indisponibilité des fonds.

- Au-delà de ces économies, le C.D. Howe Institute prévoit que le système de PTR devrait générer des retombées économiques de 16 milliards de dollars, qui passeront à 27 milliards de dollars à mesure que de nouvelles fonctionnalités seront introduites au fil du temps.

- Soixante pour cent des entreprises canadiennes sont prêtes à passer aux paiements en temps réel afin de résoudre des enjeux courants, notamment la prévision des liquidités et les délais liés aux transferts de fonds.

- Cinquante-deux pour cent des consommateurs canadiens trouvent les paiements en temps réel attrayants, particulièrement les jeunes et les personnes d'âge moyen. De plus, plus du tiers (34 pour cent) d'entre eux sont susceptibles d'y avoir recours une fois qu'ils seront accessibles.